



Depuis plus de cinquante années, l'Afrique francophone cherche un chemin vers le développement économique et le bien-être de ses populations. Il ne s'agit pas ici de se poser en comptable de l'histoire et encore moins de chercher les responsabilités quant au naufrage généralisé en matière de politique sociale et économique ; certes il y a des choses qui progressent et le continent affiche un dynamisme économique souvent occulté par une communication à vocation misérabiliste.

Ce modeste témoignage n'a d'autre prétention que de contribuer un tant soit peu, à la réflexion sur une sortie de crise. L'Afrique n'est pas pauvre ; le monde entier se presse depuis plus d'un millénaire sur ses rives pour profiter de ses ressources. La population africaine est reconnue comme étant une des plus pauvres de la planète ; mais elle n'est pas la seule à souffrir de la prédation des initiatives économiques qui ont pour seul indicateur la croissance du profit. Il n'est pas certain que cet appétit pour le gain se traduise en création de valeur humaine. Au mieux, elle sert une accumulation narcissique qui alimente le gaspillage et la surconsommation. Cela aurait une importance relative si la planète terre n'était pas entrée dans une ère de rareté qui semble devoir durer.

La question de la survie n'est donc pas qu'une question africaine. C'est désormais une réalité mondiale qui rend obsolètes certaines convictions en matière de gouvernance économique. Persister dans ces voies qui ne donnent aucun résultat, pire qui accélèrent la destruction des environnements, c'est choisir l'absurde comme mode de vie et se complaire dans l'instinct de mort.

LE DOGME

L'économie ou plutôt la gestion pour être plus précis, est une activité empirique ; en étant très rigoureux, il est possible d'apporter des ajustements pour influencer sur le cours des événements qui régissent nos sociétés. Mais de là à penser que l'on peut faire des prévisions fiables à long terme, il y a manifestement une conception qui relève de la croyance - en réalité, Dieu n'est pas mort il a juste changé d'apparence.

La régulation est le nouveau dogme absolu en matière de gestion des activités et des ressources humaines. L'on ne s'en remet plus à la providence mais aux Etats ou aux organisations internationales. L'interventionnisme est ce que notre siècle a trouvé de mieux pour contrer la fatalité et le destin. Dans ces conditions, le net recul de la prière et des religions est une conséquence non de la mort de Dieu mais du désir des Hommes de prendre en main leurs existences.

En soi, l'autodétermination n'est pas forcément critiquable ; par ailleurs, elle ne nécessite pas la fin de la religion. Ce qui est préoccupant, c'est la validité de cette nouvelle religion sans dieu – elle repose sur un mensonge ; car prétendre prévoir l'évolution d'une situation économique relève de la voyance ; une telle prévision est soumise à un ensemble de variables par nature imprévisibles : les conditions climatiques, la disponibilité des matières premières, l'évolution des rapports de force politiques et des législations, les besoins des consommateurs, les innovations.

Cette conception de l'économie monde est surtout profitable aux régulateurs qui ont un droit de contrôle sur les ressources communes et peuvent prendre des décisions qui engagent la vie de la planète toute entière.

La régulation à travers le rôle des Etats est nécessaire pour l'organisation interne de la société qui, par définition, fonctionne selon des règles. L'intervention de l'Etat est aussi indispensable pour entretenir des relations extérieures.

Ce qui est discutable, c'est l'extension de la régulation à des domaines pour lesquels les hommes d'état n'ont aucune compétence dans la mesure où cette extension repose sur un dogme qui ne souffre aucune discussion ni remise en cause.

Pourtant l'économie se veut une science et s'impose comme telle ; alors qu'elle est surtout affaire d'appréciations, d'anticipations et d'ajustements – il n'y a pas de mal à cela puisque qu'il faut bien faire quelque chose.

Soit ; mais la régulation permet-elle d'obtenir les résultats espérés par les populations qui ont accepté le transfert de leurs libertés à des groupes de personnes pour veiller aux biens communs ? - Il semble en définitive que ce soit la seule question qui puisse objectivement être discutée.

Les ressources de la planète ne sont pas gérées par les Etats. C'est un premier constat qui s'impose ; elles le sont par des groupes de capitaux, industriels et commerciaux. Le régulateur intervient à la marge pour tenter d'impulser ou d'infléchir les tendances liées aux activités des acteurs économiques.

Cette intervention pose question car elle est perméable aux actions de personnes financées par les acteurs économiques pour influencer à leur avantage les décisions prises ; ce sont les régulateurs de la régulation plus largement connus sous le nom de lobbies.

Les Européens doutent de l'intégrité de l'Union Européenne (UE) face aux lobbies des compagnies industrielles et commerciales. La sortie de l'Europe souhaitée par le peuple Anglais avec le Brexit est la manifestation la plus tangible de cette défiance. Les appels à une Europe

des peuples se multiplient en lieu et place d'une Europe de technocrates sans légitimité. Dans un tel contexte, il est inquiétant de voir l'UE donner des leçons de démocratie aux dirigeants Africains alors que les membres du Conseil Européen ne peuvent se prévaloir d'aucun mandat électif.

Même si les scores affichés en Afrique par certains présidents sont discutables, ils ont au moins pour eux d'avoir les voix d'une partie des populations ; ce qui est loin d'être le cas des technocrates de Bruxelles - La régulation, en plus de reposer sur un dogme, est en passe de devenir illégitime.

L'observation générale est que la crise économique s'aggrave mais les moyens de gestion ne sont pas remis en cause. Autrement dit, nous avons une méthode qui, non seulement ne permet pas d'obtenir les résultats attendus, mais qui en plus se veut absolue comme la nouvelle norme universelle – il n'y a rien de scientifique dans une telle conception des choses et il n'y a que dans le champ religieux que nous pouvons trouver des similitudes avec cette façon de faire.

L'écologie est un exemple intéressant pour explorer ce mécanisme car, c'est un domaine qui concentre toutes les variables du problème que pose la régulation en matière d'efficacité. Nous sommes face un problème mondial que les Etats Unis essaient de résoudre par la conquête de l'espace. Sans doute un nouveau Christophe Colomb verra-t'il le jour ! Mais en attendant, nous sommes sur une planète qui s'essouffle – c'est du moins le constat général et un des rares domaines dans lequel les Hommes sont pratiquement tous du même avis ; c'est là aussi, pour beaucoup, une croyance largement partagée.

Comment expliquer que ce soient les pays qui manquent de routes, d'écoles, d'hôpitaux et de logements qui s'empressent de prendre des engagements pour la préservation de la planète alors qu'ils n'ont aucun moyen de les mettre en œuvre ?

Dans le même temps, les deux super pollueurs que sont les Etats unis et la Chine ne veulent pas entendre parler de la moindre contrainte ni du moindre engagement dans ce domaine. Nous connaissons le résultat ; les rencontres sur l'environnement se multiplient et produisent des simulacres de décisions qui n'ont aucune capacité à inverser la tendance d'épuisement des ressources de la planète - Faire ce constat pose la question de l'alternative.

L'INEVITABLE ISSUE

L'économie se présente au monde comme une science ; mais contrairement à la démarche scientifique, il n'est pas possible de reproduire volontairement les conditions sur lesquelles reposent ses postulats pour en vérifier la solidité. Il semble que ce soit au mieux une branche de la logique. Et c'est un domaine dans lequel il est possible de déterminer si une proposition est vraie ou fausse. La régulation n'est pas un problème en soi. C'est le fait qu'elle soit devenue la première religion du monde qui l'est – une religion sans dieu, il faut en convenir.

Si la régulation continue à avoir pour indicateur la croissance du profit, alors les résultats que donne son action ont peu de chances de changer. A ce titre, ils sont en conformité avec la destruction de la planète et la paupérisation des populations qui apparaissent comme des variables d'ajustement, de la course sans limite à la rentabilité du capital.

Le prix à payer est désastreux pour l'environnement et collectif alors que les gains sont privés – pour la majorité des populations, ce n'est pas une démarche bénéfique.

Le régulateur qu'il soit un gouvernement, ou une institution internationale a un mandat de

souveraineté pour réaliser des interventions dans le cadre d'une action appropriée et dosée en vue de maintenir ou de rétablir l'état réputé souhaitable ou acceptable dans un système économique ou social. Il semble que la définition de cette acceptabilité ne devrait pas être laissée à la seule appréciation du régulateur.

L'opacité des décisions et les conflits d'intérêts qui se font jour dans les dénonciations des lanceurs d'alertes comme Wikileaks, renforcent le sentiment que le régulateur trahit sa mission et favorise la montée de la défiance, de la radicalisation religieuse et des extrémismes comme moyens réactionnaires de résistance.

C'est à long terme une démarche dont les pertes sont plus importantes que les gains et qui utilise la guerre pour remettre les compteurs à zéro.

L'alternative est dans le courage politique à fixer d'autres indicateurs. Cela suppose une volonté d'agir conformément au mandat reçu. Mais cela signifie risquer l'excommunication politique pour crime d'apostasie contre l'idée générale qui veut que ce qui est pris soit pris – quand on n'est pas tout simplement taxé d'idéaliste.

Pour autant, la question n'est pas morale tant est-il que cette nouvelle religion puisse couvrir le champ de la morale. C'est tout simplement une question de survie qui n'emprunte pas le chemin sur lequel nous nous trouvons et qui est celui d'une confrontation inévitable pour le contrôle des dernières ressources de la planète.

UNE LEGITIME DESILLUSION

Le problème que pose la régulation, c'est son caractère absolu, unilatéral et dogmatique. Cette théologie économique conduit à vouloir appliquer les mêmes mesures partout sans prendre en compte les réalités régionales au profit d'un fantasme dont les adeptes sont les partisans de ce qu'ils ont eux-mêmes baptisé la globalisation. - Ça pose problème parce que ça ne fonctionne pas.

Si nous prenons l'exemple des pays de la zone Franc en Afrique, après plus de cinquante années d'une politique monétaire qui repose sur l'arrimage du Franc CFA à l'Euro à travers le Franc Français, force est de constater que la situation sur le terrain est calamiteuse - immigration clandestine massive à des fins économiques - des millions de morts pour le contrôle des ressources - progression du terrorisme.

Dans un tel contexte, la réponse choisie est d'apporter plus de régulations alors que l'interventionnisme est en train de tuer les Africains. Les Accords de Partenariat Economiques (APE) imposés aux dirigeants Africains par l'Union Européenne vont asphyxier davantage des populations déjà largement éprouvées et qui comptent parmi les plus pauvres de la planète. Il faudrait se demander objectivement avec quels moyens ces populations vont pouvoir se procurer les produits que l'Europe compte déverser sur leur continent, sachant que le salaire moyen pour les quelques privilégiés qui ont la chance d'en avoir un, est de l'ordre de soixante euros par mois.

En 2015, les transferts d'argent vers les pays en développement sont estimés à 440 milliards de dollars USD. Selon la banque mondiale, ces transactions devraient progresser en 2016, pour atteindre 479 milliards en 2017. C'est deux fois plus que le montant de l'aide publique sur la même période qui s'élève à 136 milliards de dollars USD. Pourtant L'organisation de

coopération et de développement économique (OCDE) continue à privilégier une politique de développement qui repose sur l'endettement.

Cette masse monétaire soutient surtout la consommation ; mais en optant pour l'investissement local, ces transferts pourraient en partie devenir une source de revenus durables à travers la création de structures productives. Mais cela va à l'encontre des politiques protectionnistes appliquées sur ces territoires par ceux là-mêmes qui en ont la charge.

Pourtant après plus de cinquante années d'un pari qui reposait sur la conviction que s'arrimer à l'Europe serait une bonne chose pour l'Afrique, il ne reste qu'une profonde désillusion. Si toutes les mesures proposées par le Fonds Monétaire International étaient appliquées, cela conduirait les pays africains à la même situation de faillite que la plupart des pays européens – c'est une politique qui n'a jamais donné de résultats nulle part dans le monde. Alors sur quoi repose cette conviction qu'elle peut fonctionner ?

A un tel niveau d'échec, il n'y pas un grand risque à essayer une autre voie que le suivisme Eurocentriste.

NAUFRAGE SPIRITUEL

Les cultures Africaines ont leurs propres cosmogonies avec un Dieu créateur sans autel et non représenté et des divinités secondaires et leurs avatars. Quels liens les Africains conservent avec leurs traditions et qu'en reste-t-il après la pénétration des religions abrahamiques.

Il faut rappeler que l'avancée du judaïsme, du christianisme et de l'islam a été rendue possible par la force et aussi par les similitudes que présentaient ces religions en matière de rites avec les croyances primordiales africaines.

Bien des Africains pratiquent plusieurs religions pour s'assurer les faveurs divines. Il est à noter que l'absolu du Dieu créateur est commun à toutes les croyances ; ce n'est qu'ensuite que des différences apparaissent.

Il ne s'agit pas ici de faire le procès des religions et de leurs lacunes évidentes même s'il est à déplorer qu'elles aient perverti par l'insuffisance de leurs institutions, les messages dont elles sont porteuses et soient devenues la première source de conflit à travers le monde.

La réflexion est toute autre et consiste à revisiter les révélations à l'aune de la conscience panafricaine et à renouer avec une conception endémique de la foi.

LA JUSTICE, PREMIER PAS VERS LA SOUVERAINETE

Les appels à la sortie de la Cours Pénale Internationale (CPI) se multiplient. L'idée que la justice y soit partisane a fait son chemin dans les esprits jusqu'à devenir aujourd'hui une source de défiance.

Il est à craindre des abus de pouvoir sans l'épée de Damoclès que représente le Tribunal Pénal International. Mais la réalité veut que les Hommes supportent mieux une injustice commise par l'un des leurs.

Par ailleurs un peuple qui n'a pas la maîtrise de sa justice ne peut être souverain. La sortie de la CPI est conforme à l'évolution des Etats-nations de l'Afrique qui ont la conviction que bien

des crimes plus odieux que les leurs restent impunis.

L'action sélective de la justice internationale est la fossoyeuse de sa propre tombe – Paix à son âme si elle en a une.

LA MARCHÉ DE L'HISTOIRE

Les peuples Africains ne renoncent pas, ne se lassent pas et ont démontré leur capacité à survivre aux plus violentes agressions jamais perpétrées dans l'histoire de l'humanité.

D'une manière générale, l'indépendance désigne l'absence d'influence, de contrainte, ou de coordination. C'est le refus de toute sujétion et de relation de dépendance.

L'indépendance nécessite surtout d'avoir les moyens de sa propre politique. Il est vain de fustiger les Chefs d'Etat africains pour leur soumission aux règles politiques et économiques internationales sans se poser objectivement la question des moyens qu'ils ont pour mener une autre politique.

Les Etats africains doivent avant toute chose renforcer leur sécurité. Cette option à deux avantages : - permettre à ces Etats de remplir une mission fondamentale qui consiste à assurer la sécurité des biens et des personnes - donner du travail aux jeunes par la création de forces régionales de défense et de sécurité.

Les Etats-nations sont un acquis de l'Histoire ; même si les appréciations sur leurs formations présentent des divergences, globalement il semble que cet avis soit unanimement partagé à des degrés différents - Personne ne songe sérieusement à revenir sur cet acquis.

Toutefois, dans la mesure où ces Etats-nations peinent à permettre la mise en place de conditions favorables à l'épanouissement des populations et ce après plus de cinquante années de tentatives qui se sont soldées par une immigration clandestine désastreuse, des guerres ethniques sanglantes pour le contrôle des ressources, la radicalisation religieuse, il serait naturel d'ouvrir la réflexion sur d'autres modes de gouvernance.

Il faudrait dépasser le stade des Etats-nations qui ont montré leurs limites et proposer une citoyenneté établie sur la base de l'adhésion afin de - Rompre avec les citoyennetés héritées du colonialisme et contestées - Fonder une citoyenneté fédérale à partir de règles adoptées sans ingérence des ex-puissances coloniales

- Fixer les règles d'une citoyenneté pragmatique et commune qui va au-delà des clivages claniques - Permettre la mutualisation des moyens et des ressources régionales dans une communauté de destin économique

- Rétablir une souveraineté monétaire pour conduire une politique économique et industrielle crédible

Il ne s'agit donc pas de discuter de l'Histoire et encore moins de la réécrire mais face à la multiplication des sorties et des appels à la sortie de la CPI , face à la saignée que l'immigration clandestine fait subir à l'Afrique, face aux millions de morts du Congo/Rwanda/Centrafricaine (....) pour le contrôle des ressources, face aux dangers que représente le djihadisme et à une possible relocalisation de l'état islamique en Afrique, face à l'opacité de la gouvernance des Etats-nations qui menace de voir émerger de nouveaux conflits. Il serait absurde de s'interdire de repenser une alternative à une situation à bout de souffle et qui objectivement ne fonctionne pas.

Sans souveraineté, il est difficile de conduire une politique autre que celle tissée par les firmes économiques qui dictent les conduites à tenir grâce à la mise en place de lobbies puissamment

organisés.

Le manque de courage et de volonté politique des Etats, ainsi que la déresponsabilisation des dirigeants par la dilution des organes de décision dans des cercles opaques sans légitimité électorale, concourent à maintenir la situation dans une voie sans issue.

Autrement dit, au regard des résultats obtenus, nous sommes en droit de nous demander si les choix faits sont vraiment les bons. Quoi de plus naturel, à ce niveau de responsabilité, que de s'interroger sur le fait que les résultats correspondent aux objectifs poursuivis.

Par exemple, dans le cas du franc CFA, monnaie datant de 1945, peut-on affirmer aujourd'hui avec certitude que les mécanismes qui régissent son fonctionnement sont encore pertinents pour répondre aux défis environnementaux, économiques et sociaux qui se dressent face aux populations Africaines ? Comment une France et une Europe qui peinent à mener une politique de plein emploi pourraient continuer à représenter un modèle pour les Etats en formation de la zone CFA ?

Le monde a changé et certaines organisations sont devenues obsolètes. Il faut avoir le courage de reconnaître que les objectifs de développement fixés dans l'euphorie des indépendances, n'ont pas été atteints après plus d'un demi-siècle d'efforts. Une autre organisation est nécessaire, comme elle l'a été en Allemagne avec la chute du mur de Berlin le 8 novembre 1989. Ce pays est aujourd'hui la locomotive de la zone euro même si des critiques légitimes s'élèvent contre la politique sociale qui y est pratiquée.

Ce n'est pas faire preuve d'une volonté de faire naître le chaos que de considérer qu'après cinquante années d'usage du franc CFA, un bilan serait opportun afin d'ajuster les moyens et les outils monétaires aux nouvelles attentes en matière d'emploi, de santé, de sécurité, d'industrialisation, de développement durable et de création de valeur.

Il ne s'agit pas ici, de faire du panafricanisme le creuset d'un repli identitaire – bien au contraire. Le défi est de muer les anciennes colonies en des partenaires solides et crédibles ; capables d'organiser un marché régional dynamique.

Le but est de permettre une participation plus éclairée aux échanges internationaux. Une des conditions sine qua non d'un tel élan, est la mise en place de nouvelles structures, capables d'organiser à long terme des compétences territoriales qui répondent aux besoins locaux.

Clément EGUE

Président MAP France